



## Compte rendu de la réunion Comité Directeur du 28-04-17

Présents : Christian BARTHELEMY, Rolande BARTHELEMY, Alain GUILLEMIN, Claudie LARCHER, Jean Claude LIEBON, Patrick LOMBARD, Dominique MAITROT, Benoit MAUJEAN, André PAUTRAS et Hervé VAZART.

La séance est ouverte à 18 h.

1 – Approbation du compte rendu du CD du 03 mars 2017.

Il est approuvé à l'unanimité.

2 - Point financier.

Le bilan à ce jour.

Dépenses : 39282,19 € - Recettes : 45435,96 €.

Les subventions perçues :

Le CNDS 2016 : 4100 € et l'aide à l'emploi pour année 2017 : 6000 €, la PM Emploi du 1er trimestre :

250 €, Uniformation : 855 €, et le Conseil Général : 3650 €.

Il manque le CNDS de l'année 2017.

Les clubs doivent au CATT encore 8980 € à régler avant le 15 juin 2017.

Jean Claude informe que pour la saison prochaine, les clubs devront être à jour de leurs factures auprès de la Ligue Grand Est Tennis de Table (LGETT) pour être affiliés.

A partir du 1er juillet 2017, la LGETT collectera auprès des clubs, l'intégralité des ré-affiliations, des licences, des mutations, des engagements du critérium fédéral et du championnat par équipes régionale, puis reversera la quote-part au CATT.

L'aide aux hauts niveaux.

L'aide aux hauts niveaux a été oubliée dans le budget prévisionnel 2016/2017. Un autre sera rédigé et proposé pour approbation à la prochaine réunion du CD.

Trois dossiers ont été reçus au CATT concernant des joueurs du Tos Noës, de l'ASA TT et AST du Tertre.

Il est décidé :

- La dépôt des dossiers de demande de l'aide aux hauts niveaux doivent être déposés au CATT au plus tard un mois après la date de la compétition concernée.

- un imprimé sera créé : au recto le règlement de cette aide, et au verso l'exemplaire à remplir.

- Hervé et Benoit vont rédiger une projection financière suivant les critères définis le 01 juillet 2016, qu'ils présenteront à la prochaine réunion du CD pour statuer.

le calcul de l'aide sera au prorata d'une somme totale qui sera définie à la prochaine réunion du CD.

Le dossier CNDS 2017.

Hervé a contacté chaque responsable de commissions pour connaître leurs besoins, avant de rédiger le dossier de demande de subvention. Il a été déposé et accepté.

Les tarifs 2017/2018.

La LGETT a décidé des tarifs de ré affiliation des clubs, des licences, des mutations et du critérium fédéral qui font perdre plus de 50 % au CATT.

A la réunion de notre CD du 03 mars 2017, un accord de

principe a été approuvé de mettre en place une cotisation départementale pour y remédier.

Hervé et Benoit vont établir un tableau général comparatif des tarifs entre 2016/2017 et 2017/2018, le prix total par rubrique et la part de la cotisation départementale.

Ce tableau sera présenté à la prochaine réunion du CD.

3 – Bilan des commissions.

Commission technique et des jeunes.

Les stages de printemps.

Le 11 avril 2017 concernant les moins de 11 ans : 4 participants / 3 clubs.

Les 18 et 19 avril 2017 concernant tous les publics jeunes : 17 participants / 8 clubs.

Les 20 et 21 avril 2017 concernant la sélection élités : 13 participants / 5 clubs.

Tout c'est bien passé.

Il avait été décidé par le CATT de faire payer 8 € au lieu de 16 € aux stagiaires venant de clubs hors agglomération du lieu des stages.

La commission propose d'étendre cette mesure à tous les stagiaires habitant hors agglomération du lieu des stages, même s'ils sont licenciés dans un club de l'agglomération.

=> Décision acceptée pour la saison prochaine.

Le tarif a été ramené à 10 € concernant les moins de 11 ans, le stage étant allégé en durée.

=> Décision approuvée à l'unanimité.

Le stage de moins de 11 ans attire peu de stagiaires.

Devons-nous le maintenir ?

=> Décision de le reconduire pour la saison prochaine.

Seulement 3 à 4 filles sont présentes aux stages de cette saison. Devons-nous aussi baisser les tarifs pour les filles ?

=> le tarif ramené à 8 € est accepté à l'unanimité moins une voix, à l'essai pour la saison prochaine.

Il est fait remarquer que les membres acceptent des rabais ponctuellement mais n'ont pas de visibilité annuelle, alors qu'il est à prévoir des difficultés budgétaires dans les années à venir.

Les stages étant excédentaires cette saison, les décisions sont maintenues pour la saison prochaine afin d'inciter d'autres jeunes à y participer.

Il est surtout constaté un problème de transport pour amener les jeunes aux lieux de stages.

Pour la saison prochaine, il est suggéré d'organiser des stages sur deux lieux différents. Et pourquoi pas avec déjeuner offert pour apporter une émulation au groupe.

=> Un questionnaire sera envoyé à tous les clubs afin d'obtenir leur avis.

La liste de joueurs sélectionnés qui représenteront l'Aube à la compétition inter-comités les 01 et 02 juillet 2017 à St Dié.

Il est rappelé les critères de sélection :

- Participer au regroupement élités.
- Participation au critérium fédéral exigée.
- Les résultats sportifs.
- et en final un choix divers pour remplir toutes les catégories.

Par manque de filles, nous n'avons aucune poussine, et une minime placée dans la catégorie cadette.

=> Un courrier sera envoyé à tous les sélectionnés afin qu'ils confirment leur participation. Les clubs seront aussi avisés.

=> La liste est approuvée à l'unanimité.

Des encadrants, un chauffeur et un arbitre régional seront à trouver.

La formation des encadrants techniques de clubs. Christophe DO a écrit un projet de formation dirigée vers les animateurs et encadrants des clubs.

Le rythme des rencontres serait d'une à deux fois par trimestre d'une durée de 1 h 30 à 2 h.

Les thèmes seront suivant les demandes (démonstration de gestes, matériel à utiliser...). Un temps d'échange sera aussi mis en place.

Le but est d'apporter une information technique et de créer une synergie entre tous les encadrants aubois.

=> Ce projet est adopté à l'unanimité. Cette proposition sera diffusée auprès des clubs afin de connaître leurs souhaits pour débiter cette formation dès le début de la nouvelle saison.

Le Grand Prix de détection régional pour les moins de 11 ans.

Il s'est déroulé le 01 avril 2017 à Romilly sur Seine. Seuls, deux clubs aubois étaient présents (RS10 et CAP Romilly-Villenaux). Il est très regrettable que tous les autres clubs aubois aient favorisé les finales départementales par catégorie qui ont eu lieu le même jour à St André.

=> A l'avenir, il n'est pas souhaitable de mettre deux compétitions importantes sur un même jour, surtout organisées dans l'Aube.

Commission sportive.

Une réunion de cette commission est prévue à Romilly sur Seine le 09 mai 2017 à 18 h 30.

Le championnat par équipes.

Jean Claude a diffusé les résultats.

Quelques amendes ont été relevées :

Équipes qui ont joué à 3 joueurs en D1 : le CP du Briennois à deux reprises, et le CAP Romilly-Villenaux une fois. Et en D2 : la Chapelle sur une rencontre.

L'amende est de 15 € par équipe incomplète pour ces deux divisions seulement.

Sept infractions ont été relevées en D3 mais il n'est prévu aucune sanction.

Des amendes ont été aussi appliquées pour les absents non excusés au critérium fédéral départemental.

Les finales par catégorie et par classement.

Très bonne participation.

Jean Claude a rédigé un compte rendu : En autres points, il souhaite garder l'idée de donner la possibilité

de jouer sur deux tableaux. Par contre, il n'est pas favorable de finir la compétition des jeunes à 20 h 30.

Deux juges arbitres doivent être nommés par journée.

La coupe vétérans (par équipes de deux joueurs). Elle est prévue le 06 mai 2017 à Villenauxe la Grande.  
5 équipes sont déjà inscrites. Alain en attend d'autres.

Commission de développement.

Une répartition des contacts avec les structures repérées a été mise en place entre plusieurs membres du CATT.

Pour l'instant, le résultat n'est pas très positif mais il faut persévérer. Seul Chaource serait intéressé par une planète ping. Patrick va écrire le bilan.

Une lettre explicative accompagnée d'un flyer sera adressée aux structures contactées.

Il est proposé de mettre en place une animation dans un ou plusieurs secteurs géographiques (Bar sur Seine, Arcis...)

Les structures de Verrières et de St Parres les Vaudes s'engageront la saison prochaine avec un club parrain. Christophe DO est allé dans ces deux associations faire une démonstration d'animation. Le championnat jeunes devra être ouvert pour ce public.

Un bordereau spécifique de demande de licence a été créé.

Un dossier avec divers documents sera distribué pendant la réunion du CD avec les clubs qui est prévue le 19 mai 2017.

La Commission de la presse.

Christian remercie Jean Claude de lui donner des informations nécessaires à la rédaction des articles. Il est déploré une pénurie d'articles pongistes sur la presse locale : 81 articles parus pour la saison 2016/2017 - 176 articles pour la saison 2015/2016.

La Commission d'arbitrage et de formation d'arbitre régional et de juge arbitre.

La Commission régionale d'arbitrage s'est réunie le 10 avril 2017.

Sous réserve de validation par le Conseil de Ligue de la LGETT, elle a décidé qu'à compter du 01 juillet 2017 :

- Les juges arbitres seront désignés par le biais de clubs.
- Des contrôles sur le nombre de JA au sein des clubs, et des grades des JA officiant, avec application d'amendes dissuasives.
- Les formations d'arbitre régionale et de juge arbitre seront gérées par la LGETT et non plus par les départements.

La première aura lieu le samedi 06 janvier 2018, et la seconde le dimanche 07 janvier 2018 près de Reims.

- Un cadre ou un juge arbitre ayant une activité nettement insuffisante, sera placé en inactivité 1ère, 2ème ou 3ème année. A la suite de la mise en inactivité 3ème année, il sera radié.

Pour redevenir actif, il devra participer une fois tous les trois ans à un colloque des cadres de l'arbitrage qui se déroulera en début de saison, ou repasser une formation complète (théorie et pratique). La refonte du système d'information SPID est en cours et s'étalera jusqu'en septembre 2019.

4 – Bilan actuel de l'emploi.

Une réunion des membres du Comité de Pilote Emploi est prévue le 09 mai 2017.

5 – Divers.

Document Qui fait quoi.

Jean Claude enverra à tous les clubs, comme chaque année, un document pour les informer « qui fait quoi » afin de leur faciliter leurs démarches administratives.

La dernière réunion de la saison du CD.

Initialement prévue le 01 juillet 2017, les inter-comités ayant lieu à la même date, elle est avancée au vendredi 23 juin 2017.

Le calendrier saison 2017/2018.

Celui qui a été établi par la Fédération et la Ligue a été reçu. Il sera diffusé à tous les clubs pour leur permettre de réserver leurs salles.

Le calendrier départemental : Hervé va faire des propositions aux membres du Comité qui devra le valider à la prochaine réunion.

Réunion du Conseil de Ligue.

Hervé demande à tous de lui envoyer leurs doléances avant la réunion du Conseil de Ligue LGETT qui a lieu le 30 juin 2017.

La séance est close à 21 h 45.